

46 - Fête du Vélo 2016 - Attribution de subvention

Mme JEANNIN, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 700 € pour l'association Vélocampus Besançon, à l'occasion de la Fête du Vélo des 4 et 5 juin 2016.

L'Association Vélocampus Besançon, association étudiante institutionnelle de l'Université de Franche-Comté, a pour objet de promouvoir l'usage du vélo comme moyen de déplacement auprès des étudiants mais aussi du grand public. Ses principales activités sont la location longue durée de vélos, la réparation et le marquage antivol de vélos, l'animation d'ateliers d'autoréparation sur le campus et la mise en place de bourses aux vélos. Elle propose également des activités festives et conviviales à destination des étudiants, autour de la bicyclette, telles que des sorties à vélo pour découvrir Besançon et sa région.

La Ville, qui est partenaire de la Fête du Vélo 2016 proposera au cours du week-end un stand informatif, animé par la Direction Voirie et Déplacements, en lien avec le service Vie étudiante, sur la pratique du vélo en ville. Elle est sollicitée pour un appui logistique sous forme de prêt de matériel et prestations diverses.

Cette action a comme spécificité d'accompagner les étudiants volontaires dans une démarche de développement durable et de mobilité active au bénéfice des étudiants eux-mêmes, de leur environnement et de la Ville universitaire de Besançon.

La Fête du Vélo est un événement national qui se tient traditionnellement le premier week-end du mois de juin. Dans la même philosophie, l'association Vélocampus souhaite profiter de cette occasion pour promouvoir d'une manière ludique et familiale l'usage de la bicyclette en ville.

Aussi les 4 et 5 juin 2016, l'association proposera un événement à but récréatif et informatif à propos de la pratique du vélo en ville, visant les étudiants, les familles et tous les habitants de Besançon. En fédérant de nombreux acteurs et associations autour de la pratique du vélo, l'association installera Place de la Révolution, un «village» de stands informatifs. Le public sera invité à des conférences, expositions, animations, spectacles ou démonstrations (dont un carnaval à vélo) et des concerts le samedi soir.

Il est proposé l'attribution d'une subvention de 700 € à l'Association Vélocampus Besançon. En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.822/6574 CS 35000 (Voirie) préalablement abondée par un déplacement de crédits de 700 € en provenance de la ligne 65.23/6574 CS 10004 (Vie étudiante).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 700 € à Vélocampus Besançon pour l'organisation de la Fête du Vélo 2016 et célébrer ainsi le vélo dans tous ses usages et dans toutes ses expressions.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 23 mai 2016.